



Nouveau captage d'eau dans la Meurthe

Réunion publique

Commune de Rosières-aux-Salines

04/10/2021

Sommaire

Situation actuelle et problématique

- Les besoins actuels et la ressource
- Problématique

Le projet

- Les besoins futurs et la ressource complémentaire
- Le projet global
- Les études préalables
- Tracés et implantations sur la commune
- Diagnostic écologique, zones humides et enjeux écologiques
- Démarche ERC
- Méthodologies de travaux

Calendrier prévisionnel général : dossiers réglementaires et travaux

Situation actuelle et problématique

Les besoins actuels et la ressource :

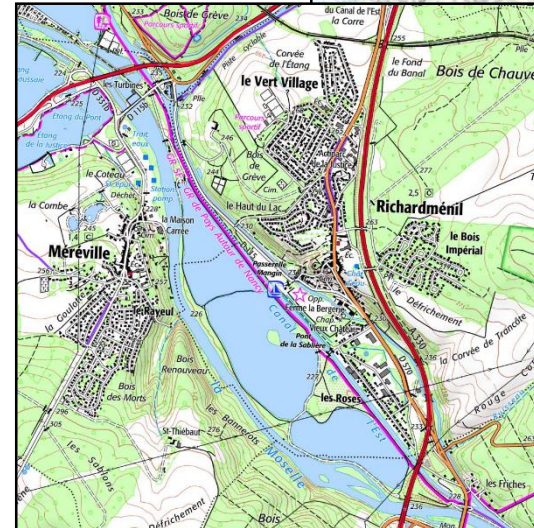
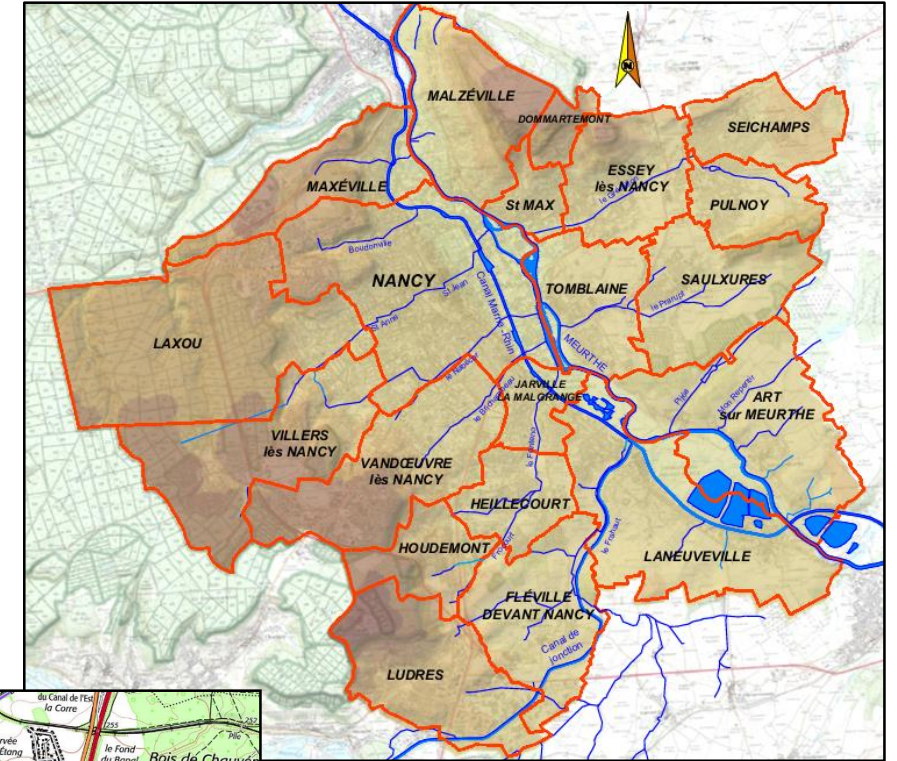
Besoins eau brute actuels moyens sur la Métropole :

260 000 habitants

50 000 m³/j

Ressource unique : la Moselle

- Prise d'eau de surface
- Refoulement vers bassin de mise en charge
- 2 conduites d'adduction vers l'usine de traitement E. Imbeaux sur 11 km de longueur

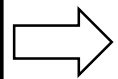


Problématique :

Ressource sensible aux étiages

Ressource vulnérable aux pollutions chroniques et accidentelles

Réserve de Richardménil : sécurité relative car quantité limitée et qualité de l'eau dégradée en été



Nécessité d'une deuxième ressource afin de sécuriser de façon pérenne le système d'alimentation d'eau potable de la Métropole

Le projet

Les besoins futurs et la ressource complémentaire :

Besoins eau brute futurs sur la Métropole :

Max : 5 000 m³/h

Moyen : 2 600 m³/h

⇒ Similaire à l'autorisation de prélèvement sur la Moselle

Pas de ressource souterraine disponible suffisante à proximité

Besoin d'une ressource d'eau superficielle de qualité et quantité suffisantes

⇒ Seule la Meurthe en amont des rejets des soudières répond aux besoins :

- Qualité similaire à la Moselle (traitement sur la station existante E. Imbeaux),
- Du point de vue quantitatif, soutien d'étiage du lac du Vieux Pré

Le projet global :

Prise d'eau :

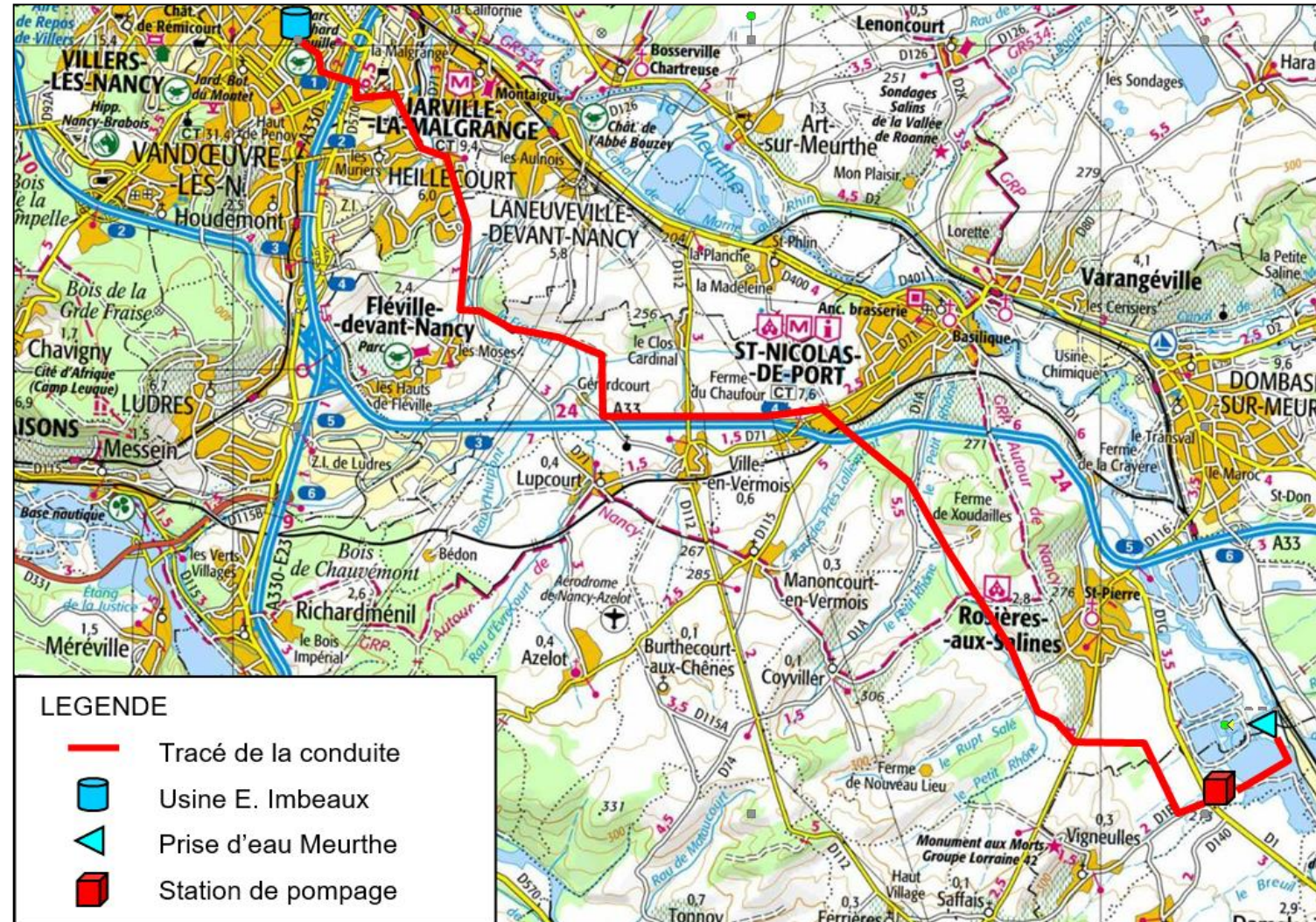
- Q max : 5000 m³/h
Q moyen : 1000 à 1300 m³/h (50 % du débit moyen en fonctionnement courant)
- Localisation en amont du barrage de Morteau (commune de Vigneulles)

Station de pompage :

- Débit max : 5000 m³/h
- Localisation aux abords de la RD1 et des anciennes gravières (commune de Vigneulles)

Conduite d'adduction :

- Diamètre : 900 mm
- Longueur : 23 km



Les études préalables :

- Etudes technico économiques sur le tracé et le fonctionnement de l'adduction
- Diagnostic écologique sur l'année 2020 – 2021 : Volet faune, flore, milieux naturels de l'étude d'impact - détermination des enjeux écologiques et des impacts du projet sur le milieu naturel
 - Diagnostic faune / flore / milieux naturels : espèces patrimoniales et habitats (flore, insectes, reptiles, amphibiens, mammifères, faune aquatique, oiseaux, chiroptères ...)
- Diagnostic zones humides
- Demande de travaux (DT) : localisation des réseaux existants
- Levés topographiques
- Etudes géotechniques

Tracé et implantations sur la commune :

Légende :

Conduite d'adduction



Limites communales



Rosières-aux-Salines

Le Petit Rhône

Etang Boulotte

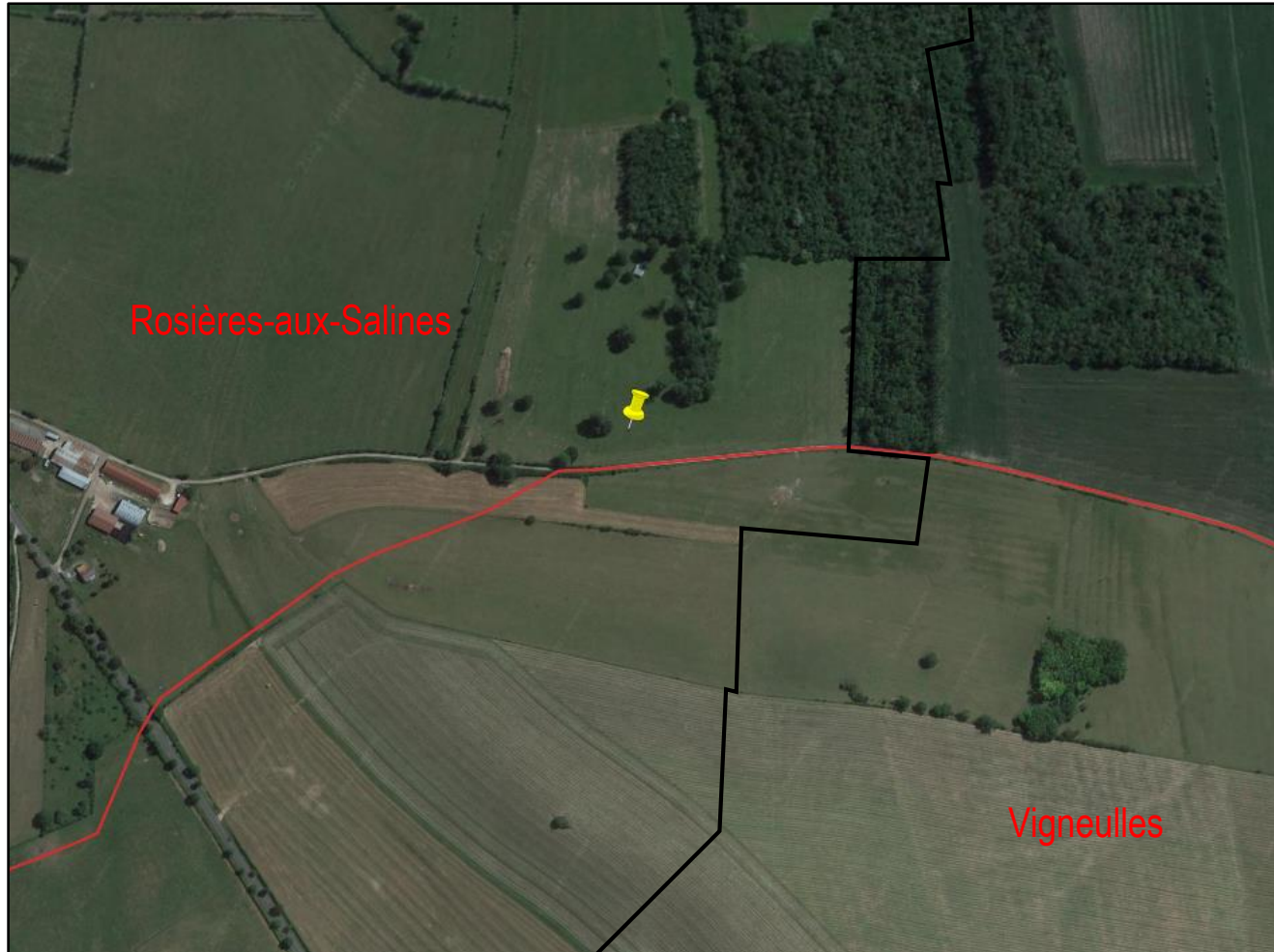
Vigneulles

Nota : Alternatives en cours d'étude sur cette portion de tracé



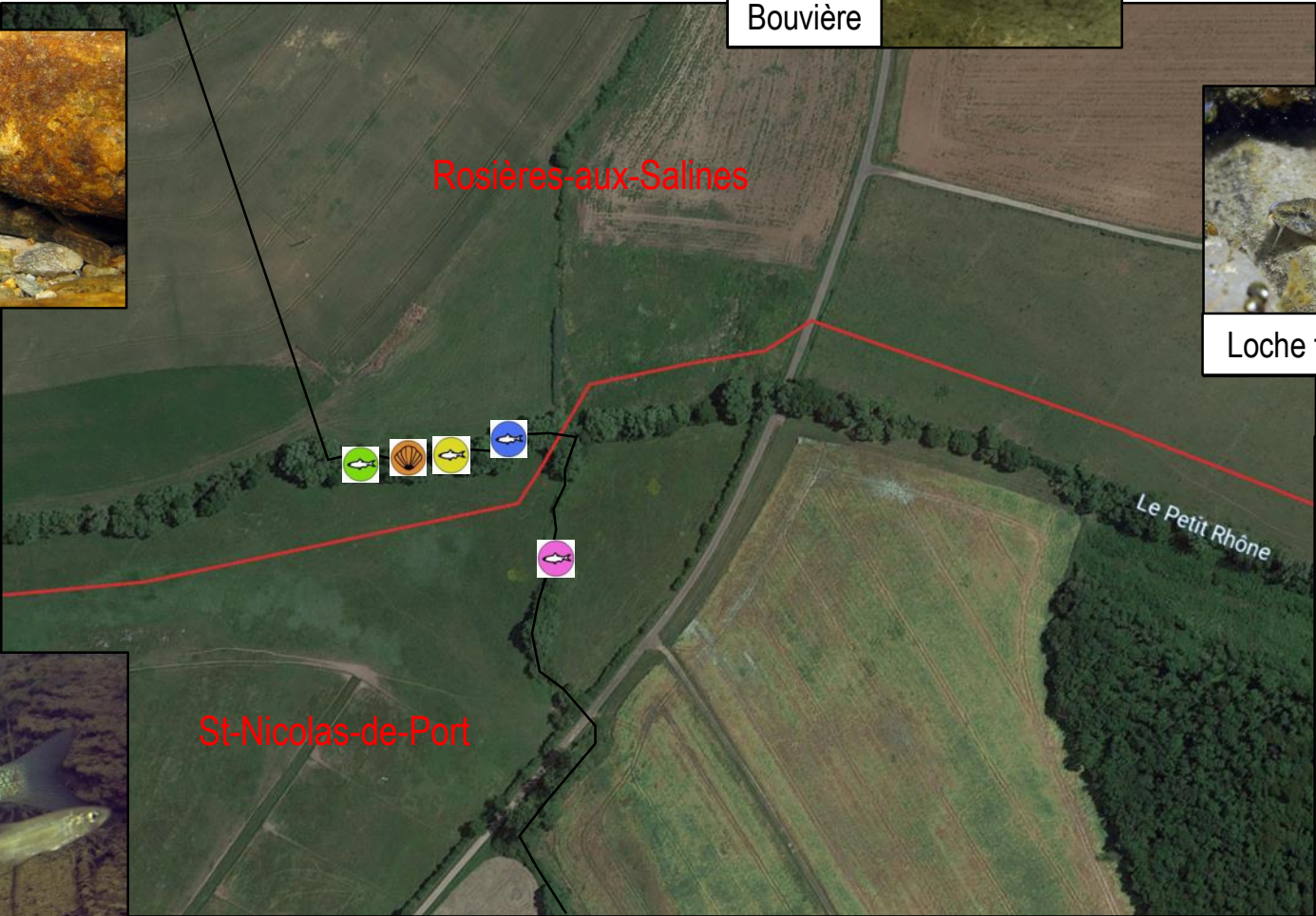
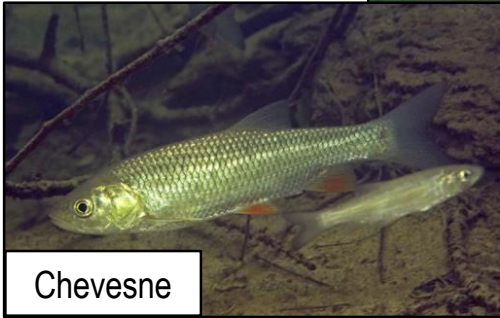
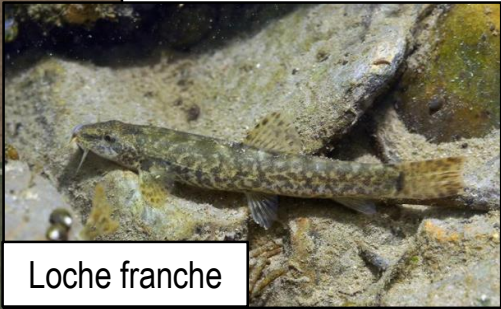
Diagnostic écologique :

Flore patrimoniale : Laîche distante



Diagnostic écologique :

Faune aquatique : Espèces patrimoniales



Légende :

Anodonte des rivières	
Loche franche	
Bouvière	
Chevesne	
Chabot	

Diagnostic écologique :

Faune aquatique : Espèces patrimoniales



Légende :

- Anodonte des rivières 
- Ecrevisse américaine 
- Bouvière 
- Chabots 

Diagnostic écologique :

Insectes : Cuivré des marais – Protection espèce et habitat



Légende :

Habitat de reproduction
/ alimentation



Cuivré des marais



Diagnostic écologique :

Amphibiens : Protection espèce et habitat



Légende :

Habitat d'espèces

Habitat de reproduction



Habitat d'hivernage



Espèces patrimoniales

Rainette verte

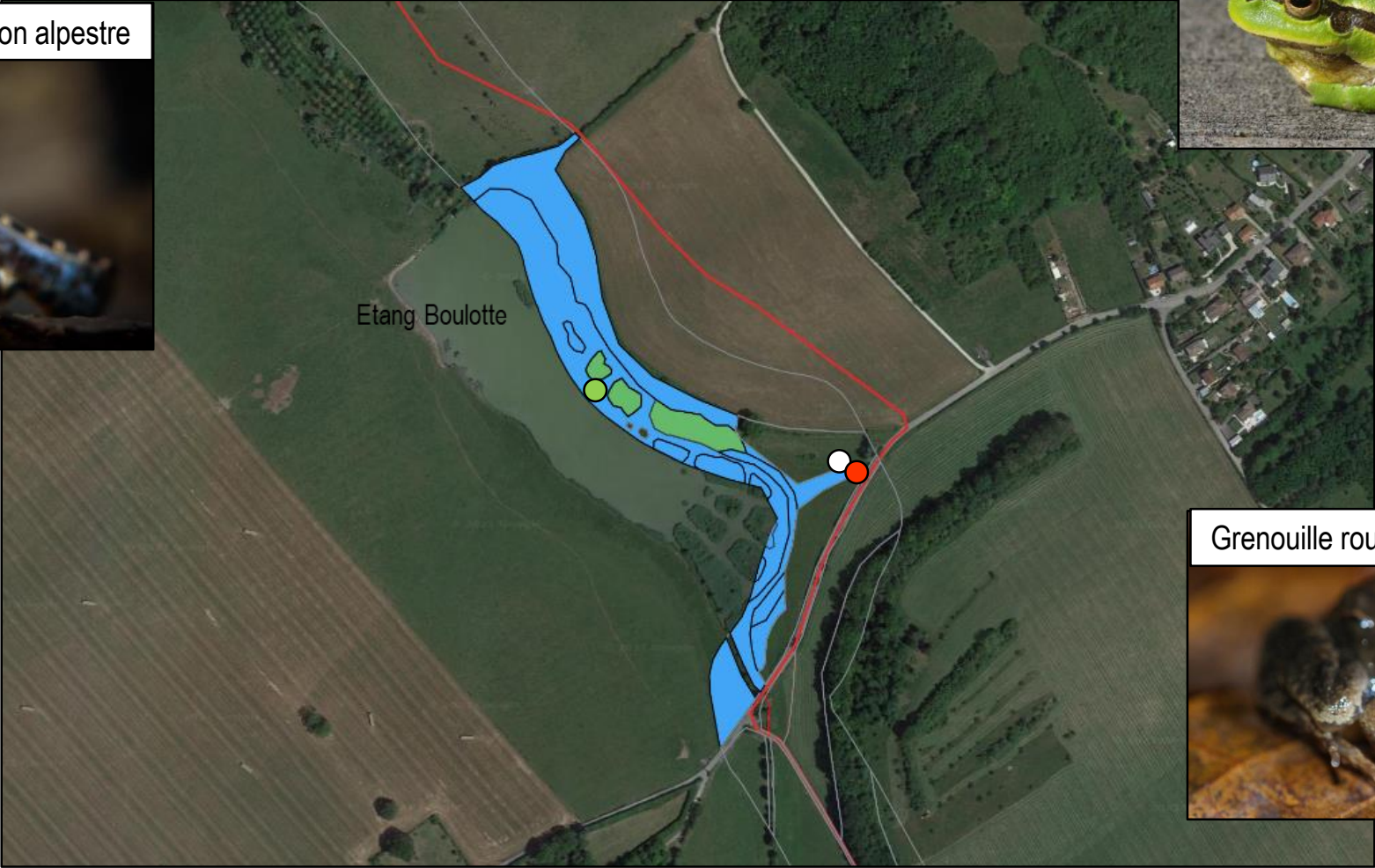


Grenouille rousse



Triton alpestre





Diagnostic écologique :

Reptiles : Protection espèce et habitat



Couleuvre helvétique



Lézard des souches



Lézard vivipare

Légende :

Habitat d'espèces

Lézard des murailles 

Lézard des souches et Lézard des murailles 

Lézard vivipare et couleuvre helvétique 

Espèces patrimoniales

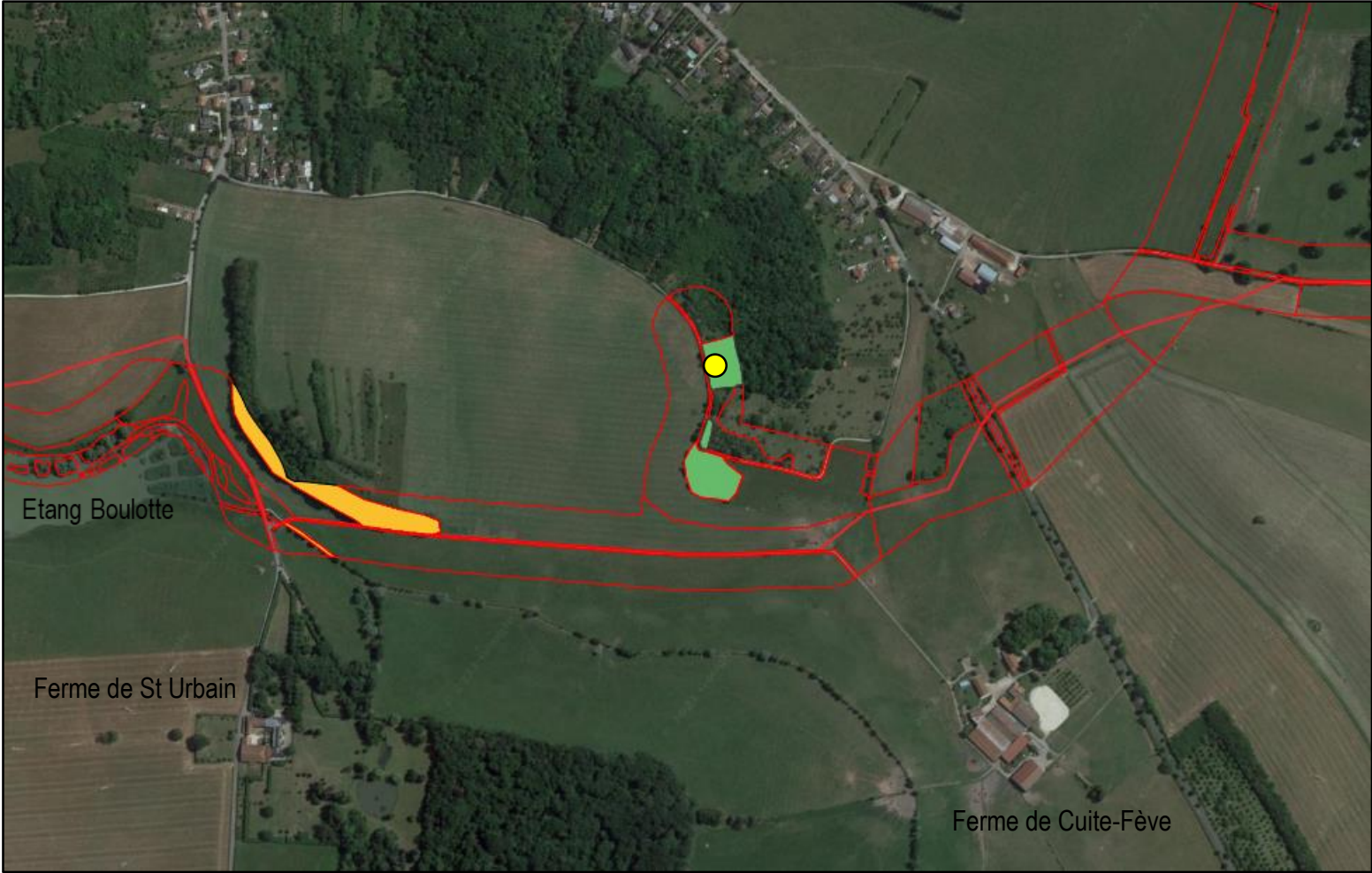
Lézard vivipare 

Couleuvre helvétique 

Lézard des souches 

Diagnostic écologique :

Mammifère : Protection espèce et habitat



Légende :
Habitat de reproduction / alimentation

Ecureuil, hérisson et muscardin	
Putois, chat forestier, écureuil roux, hérisson d'Europe et muscardin	

Espèces patrimoniales

Hérisson d'Europe	
-------------------	--

Diagnostic écologique :

Mammifère : Protection espèce et habitat



Légende :

Habitat de reproduction / alimentation

Ecureuil, hérisson et muscardin



Putois, chat forestier, écureuil roux, hérisson d'Europe et Muscardin



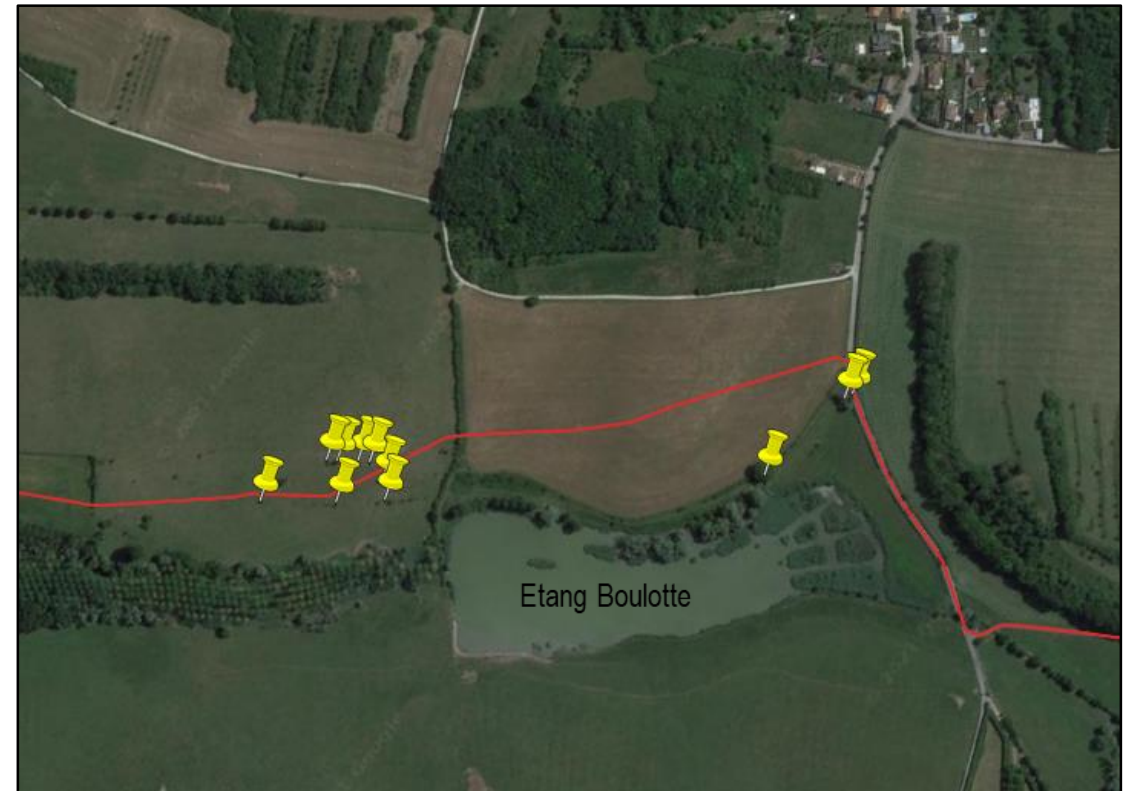
Diagnostic écologique :

Oiseaux : espèces patrimoniales en nidification, en période d'hivernage et en migration pré et post nuptiale :

- Nidification : Milan royal, Milan noir, Fauvette des jardins, Bruant jaune, Alouette des champs....
- Faucon crécerelle, Balbuzard pêcheur, Hirondelle rustique, Chardonneret élégant, Grand Cormoran...

Chiroptères : habitat d'espèces et terrain de chasse

Inventaire arbres à gîtes à chiroptères



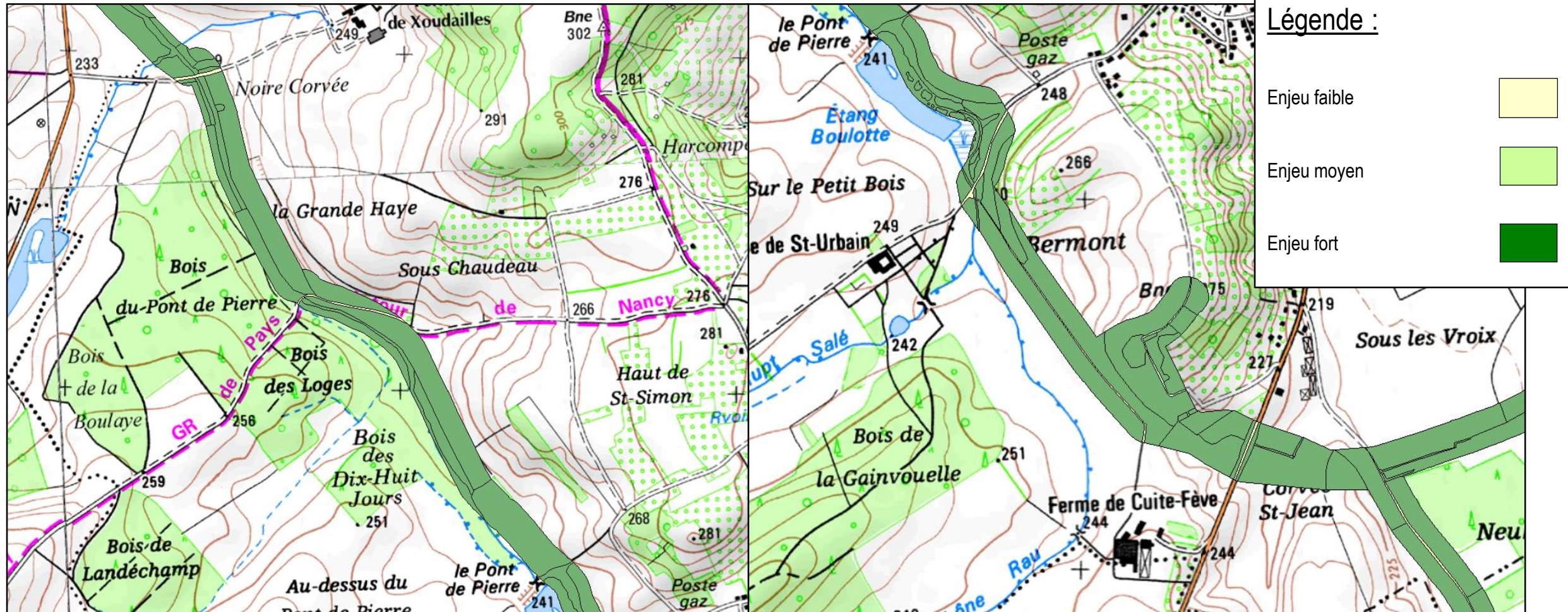
Diagnostic écologique :

Zones humides

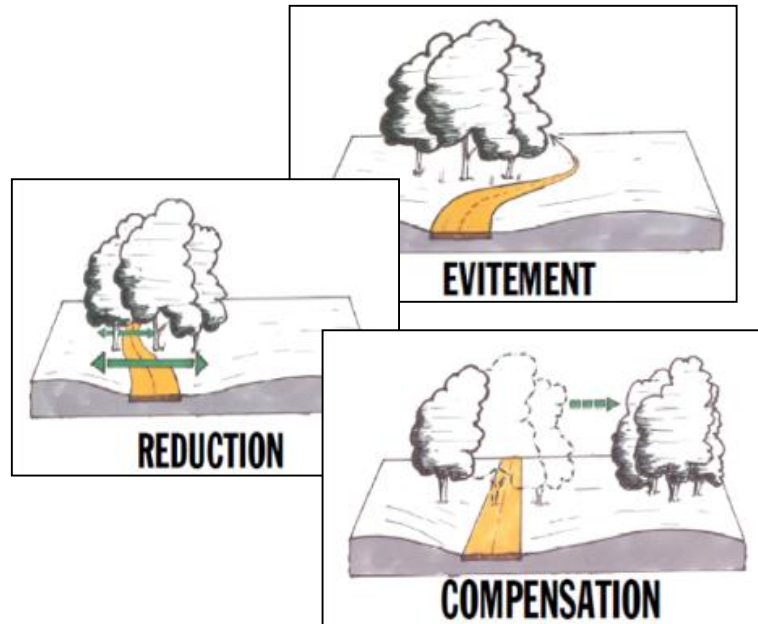


Diagnostic écologique :

Enjeux écologiques



Démarche ERC :



Evitement : Suppression totale d'un impact direct ou indirect sur les habitats, sur les espèces, sur la qualité de l'eau, etc... ;

- Evitement géographique
- Evitement technique
- Evitement temporel

Réduction : Diminution de l'impact : agit sur la durée, sur l'intensité, sur l'étendue sur les effets cumulés.

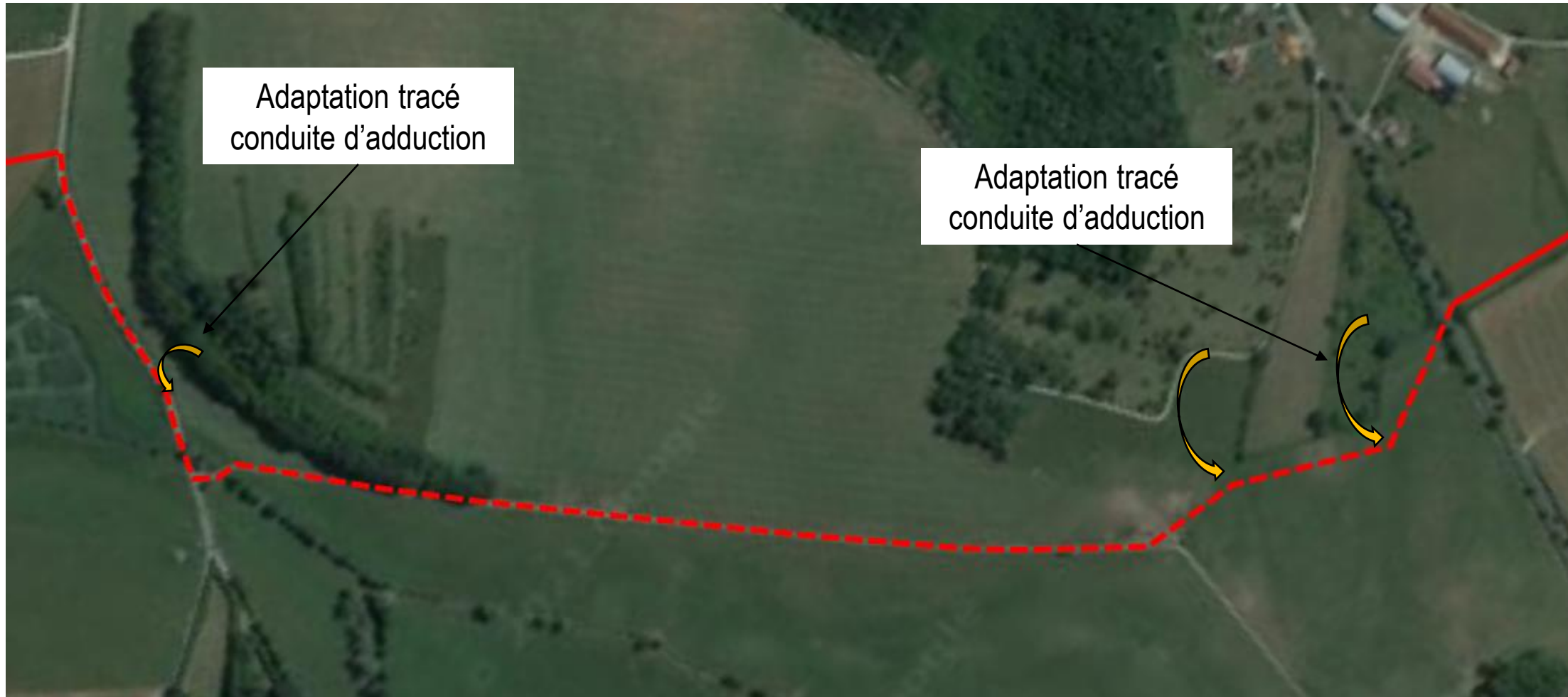
- Réduction géographique
- Réduction technique
- Réduction temporelle

Si malgré l'évitement et la réduction, des impacts résiduels restent notables

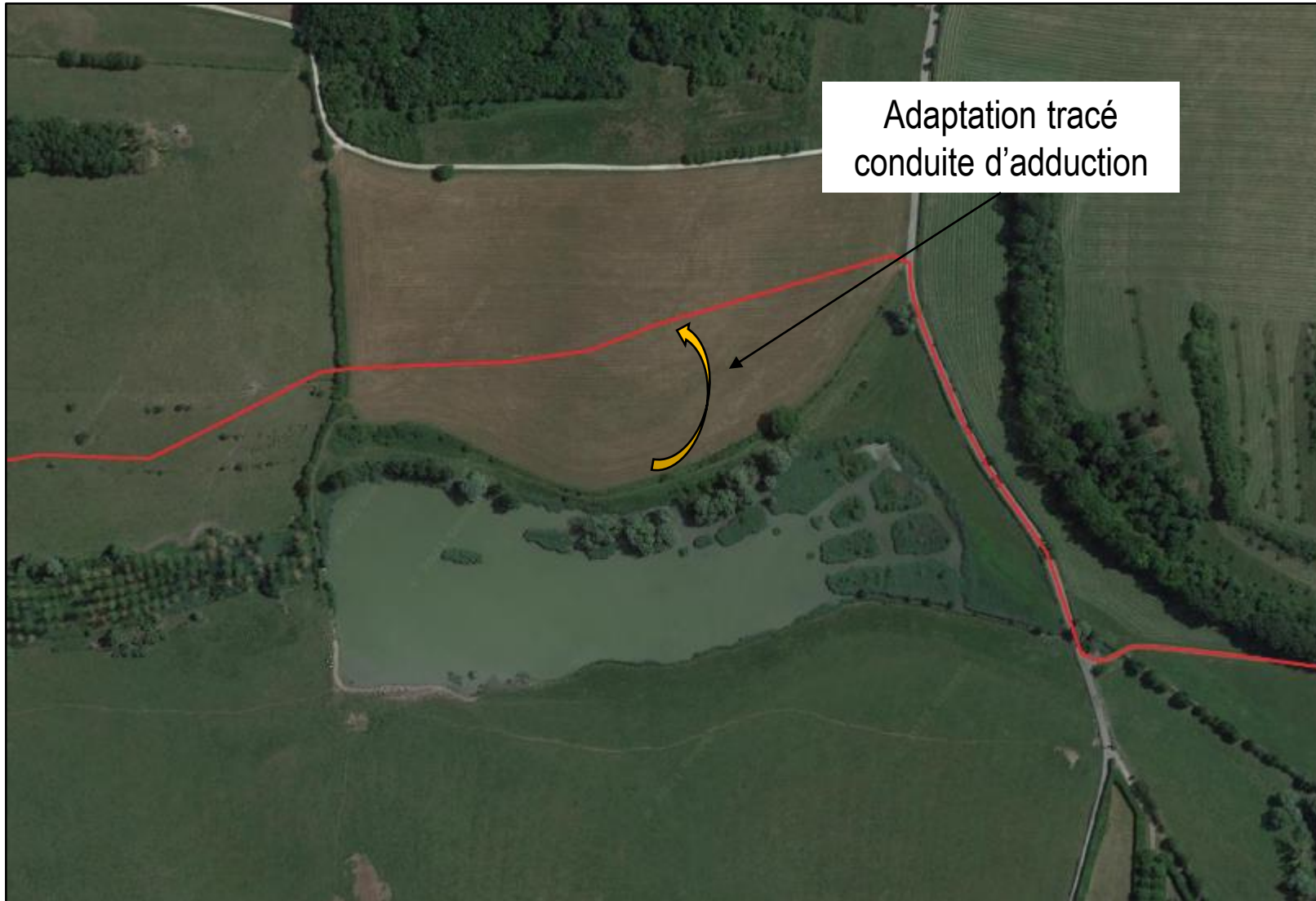
→ **Compensation**

Compensation : Apport d'une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects du projet qui n'ont pas pu être évités ou suffisamment réduits.

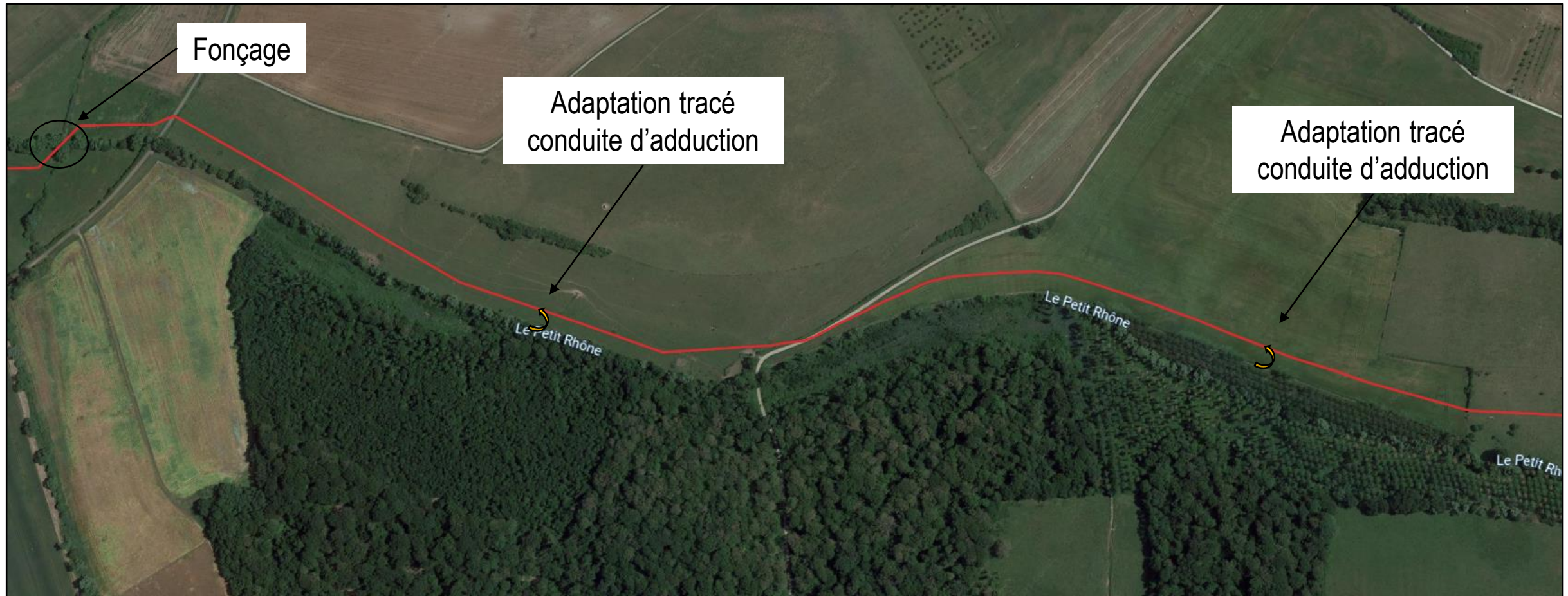
Démarche ERC : évitement



Démarche ERC : évitement



Démarche ERC : évitement



Démarche ERC : réduction

Zones humides :

- Stockage de terres de façon différenciée par horizon, avec pose de géotextile et de graves concassées pour limiter la portance sur les zones de stockage,
- Réduction de l'emprise de chantier,
- Mise en place de bouchons d'argile pour réduire les phénomènes de drainance,

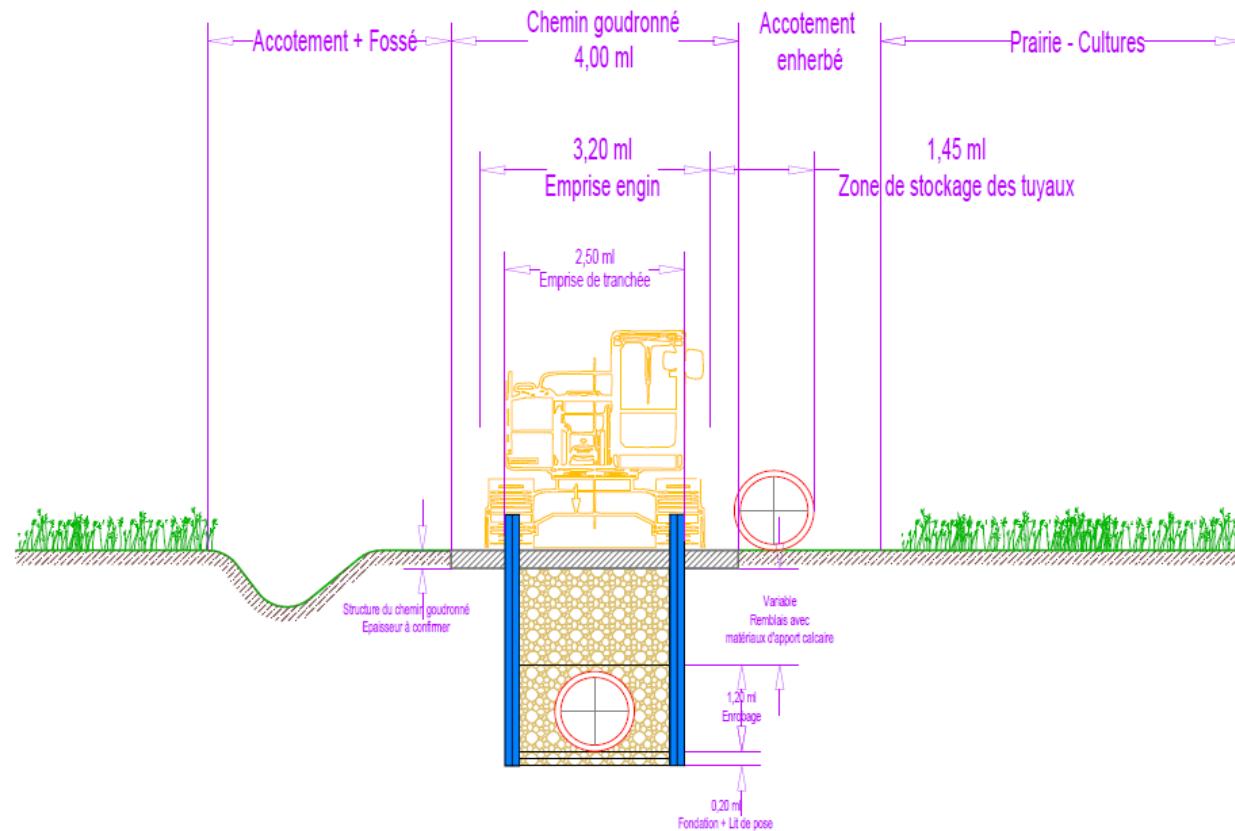
Espèces patrimoniales et habitats :

- Respect du calendrier pour éviter les périodes de reproduction,
- Balisage des secteurs à enjeux,
- Passage préalable à la pose de la canalisation sur les secteurs à enjeux (déplacement d'espèce comme les amphibiens, reptiles ou encore les mollusques si nécessaire)

➤ Suivi chantier par écologue

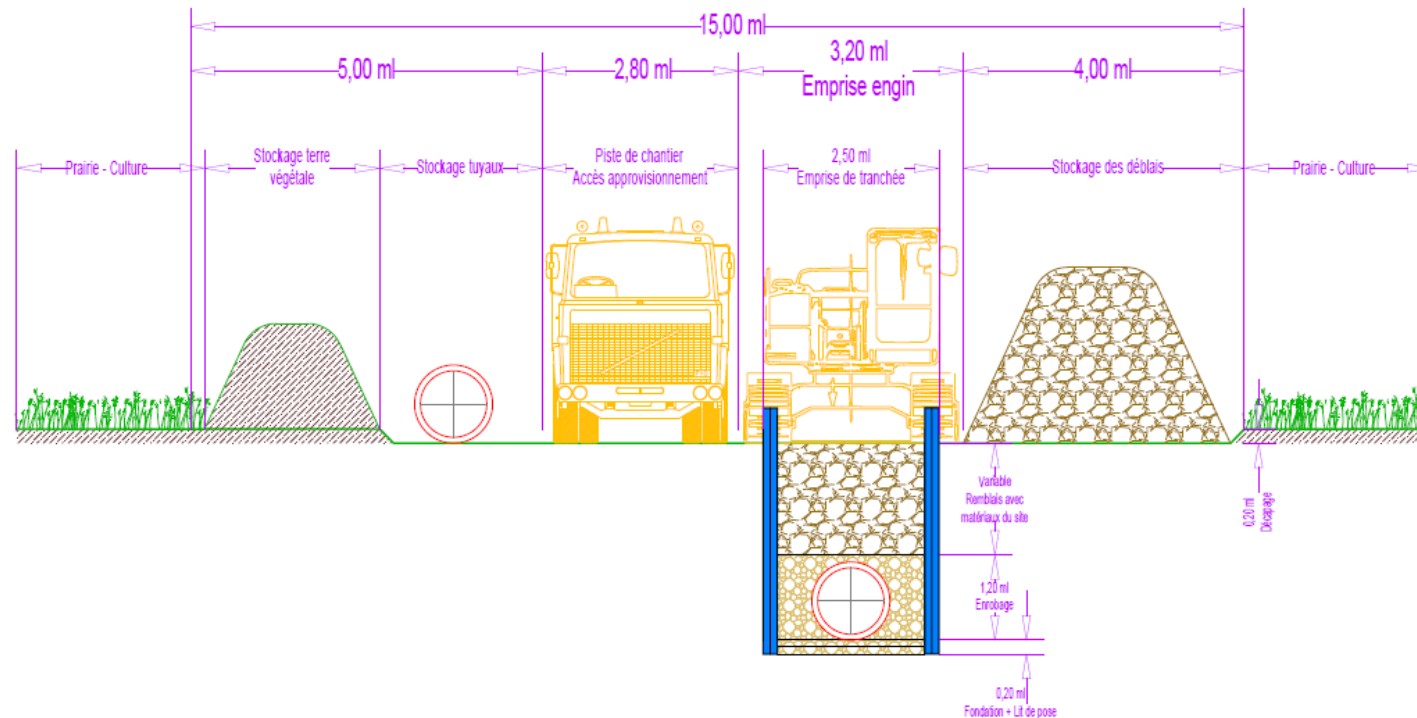
Méthodologies de travaux

Profil en travers - Chemin entre Rosières-aux-Salines et Vigneulles Pendant travaux



Méthodologies de travaux

Profil en travers sous prairie et champs cultivé Pendant travaux



Calendrier prévisionnel général

Concertation préalable : **automne 2021**

Dépôt dossier d'autorisation environnemental : **après bilan de la concertation**

Enquête publique : **courant 2022**

Démarrage des travaux : **fin 2022**

- * Travaux de pose de canalisation : **4520 ml sur la commune**

- * Décapage terre végétale : **fin 2023 – 5 semaines**

- * Durée des travaux : **9 mois**

Mise en service de l'adduction : **fin 2024**

Merci pour votre attention